COMMERCES (SUITE).

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres poursuit son tour d'horizon du commerce local et ses abords, retour sur les fermetures en cascades du **centre-ville de Chartres**, comme évoqué dans notre article précédent sur le sujet : **https://mediachartres.fr/2025/06/16/commerces/**

Contrairement aux tentatives de désinformation régulières des Élus, par le biais du magazine local (***votre ville***), où par les divers médias (**presse/radios**) qui leur sont dévolus, le doute n'est plus possible, le commerce en centre-ville se meurt (et pas qu'à Chartres) !

20 Minutes via MSN · 2 j

Prêt-à-porter : Comptoir des Cotonniers et Princesse tam tam demandent leur placement en redressement judiciaire

Les deux enseignes, propriétés du ...

Illustrations : (exemples, ils se comptent par dizaines…) !

PIZZACOSY

rochebobois
fermeture !

LIQUIDATION
TOTALE DU STOCK
LIQUIDATION
TOTALE DU STOCK

LOCAUX
DISPONIBLES

L'itinéraire Gourmand
PRODUITS REGIONAUX
Fin d'Activité

ESTIMATION
OFFERTE

JOTT
LIQUIDATION
TOTALE !!!
-60%
Tout doit disparaître

Biomonde
Coeur de

SAINT JAMES

SUR LE POUCE

IRON CHEF'S

GOSPIT
GOSPIT
GOSPIT

Les galeries commerciales du centre-ville, ont toutes été un « fiasco » retentissant !

Ajouter au tableau, La galerie de France et le passage des Arts (Blv Chasles/rue des Bouchers), et la boucle est bouclée !

Les quelques courageux « **survivants** » indépendants (**non subventionnés par la mairie**) se demandent, combien de temps, ils leur restent avant de subir le même sort ?

L’impossibilité de circuler, les prix prohibitifs des loyers, celui des parkings également, l’état catastrophique des rues, le contexte économique actuel, le manque d’engagement sérieux des Élus locaux, un ensemble qui contribue à la morosité et mène lentement, mais surement vers la fin généralisée du petit commerce. Le maire, s’était pourtant engagé (à plusieurs reprises, depuis plus de vingt ans), à faire revivre le

centre-ville en faisant revenir les habitants (?) les dessus des commerces servent encore, pour la plupart, de réserves où sont vides (car l'accessibilité en a souvent été détruite, au profit de la surface de vente), le maire serait en droit, avec une véritable volonté, d'augmenter légalement le montant des taxes des logements vides où des loyers trop élevés, c'est une pratique courante, dans beaucoup de villes, afin d'endiguer la désertification. Chartres et son maire, reste sur ce point, une énigme ?

Souhaitant concentrer les dettes et l'argent des contribuables, dans « le privé » où des infrastructures réservées au plus petit nombre (tarifs), retour sur investissements (RSI), bénéfices, rentabilité, mais pour qui… exactement ?

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/bis-ndeg196-les-taxes-sur-les-logements-vacants-et-sur-les-residences-secondaires

La ville est cernée par les proches zones commerciales, faciles d'accès ou le stationnement est **GRATUIT** et où il est possible de trouver de tout, les grandes enseignes des marques y sont concentrées en un seul lieu, des « **locomotives** » finissent de parfaire l'attractivité des sites.

À noter, que le maire de la ville, est le premier à vouloir développer la zone du « plateau nord » ?

https://www.chartres-amenagement.com/actualite/pne-pour-une-nouvelle-entree-de-ville/

Question que se pose **MédiaChartres,** quel avenir pour Chartres et son commerce, face à la déferlante et la multiplication des « **bulldozers** » implantés en périphérie, qui ne cessent de se multiplier de plus en plus ?

Chartres

Mort d'une ville

Bien triste constat !

Sylvie Muller

ALERTE !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

– Un scandale de plus, à mettre sous la bannière de Chartres !

Après les « **bucherons somnambules** » autour de la Cathédrale, **c'est de nouveau** le **Blv Foch** qui se distingue. L'enfouissement de déchets dans les profondeurs des fondations de la énième « **résidence béton**« . A eu pour conséquence de déclencher chez les riverains, consternés et excédés, une réaction immédiate « **trop c'est trop** » ils ont décidé d'effectuer un signalement auprès des autorités, qui ont dû se résigner à faire interrompt « **momentanément** » le chantier (?)

26/04/2025
TTC
CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

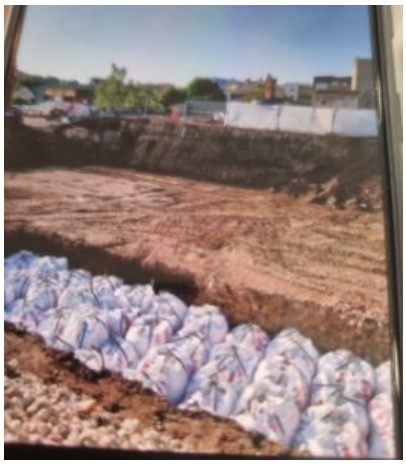

URBANISME

E De l'amiante stocké sur le chantier de l'ancienne caserne de pompiers à Chartres : pas d'autorisation de la préfecture, la mairie stoppe le chantier

Et comme le permis de construire, le « décor » a changé […]

© **PH. L**

MédiaChartres

Pour **MédiaChartres** **et les spécialistes contactés,** cela démontre irrémédiablement la non-surveillance des chantiers par les organismes habilités, qui doivent pourtant effectuer régulièrement des visites de contrôles inopinées. Ce qui ne semble pas, à toute évidence, avoir été le cas présent ? Pour mémoire, dans les années 80 à Chartres, les pavillons (lotissement) de **la Mare aux Moines**, furent construits sur la décharge publique locale.

Il existe désormais, en France, des lois et des règles à respecter, qui sont du domaine de diverses autorités, le *Préfet* étant en première ligne, il lui incombe (*et non au maire*) de les saisir en cas de nécessité où d'urgence avérée (ce qui se révèle être ici).

—Ministère de la Transition écologique (**MTE**)

—Direction générale de la prévention des risques (**DGPR**)

—Ministère chargé de l'Environnement et de la santé.

https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

DREAL Centre-Val de Loire
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

* ***Selon nos sources, des plaintes doivent être déposées par des cabinets d'avocats spécialisés Parisien, auprès de ses organismes d'État et au pénal, avec les constats des commissaires de justice.***

https://orientation-environnement.fr/dreal-directions-regionales-environnement/

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006143752/

https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/dechets-dangereux

https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20170321-plaq_guide-amiante-v4-web.pdf

https://www.senat.fr/questions/base/2024/qSEQ24051349S.html

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cge/media-document/dechets-amiante.pdf

Si un employé ne fait pas son travail correctement, il peut facilement envisager la suite,

et il en est de même pour toute personne, « affectée » où « élue » !

Il est impensable de nos jours, d’accepter où de tolérer ce genre de pratique d’un autre siècle, mettant en danger la vie des ouvriers, des riverains et des futures locataires/propriétaires !

Moujib Kada

COMMERCES !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Ce mois-ci, dans le N° **#253** du magazine de la ville de Chartres, **MédiaChartres** a noté que l'accent était appuyé sur le thème du commerce, Les pages suivantes en font des tonnes, pour minimiser le constat dramatique, dans lequel se trouve le commerce sédentaire en centre-ville !

Cela commence à la **page 6** avec une grande litanie sur « **les indicateurs sont au vert !**« , OK, mais alors… plutôt « **vert très foncé**« , où les rédacteurs sont daltoniens ? Et cela continue à la suite **7/8/9/17/21/** (consultable sur ce lien)

https://www.chartres.fr/fileadmin/user_upload/votre-ville/2025/votre-ville-253-juin-magazine-chartres-ville.pdf

Voici un petit exemple, parmi les dizaines de locaux commerciaux fermés, que compte actuellement la ville de Chartres, certains étant clos depuis des années.

POISSONNERIE

Souvenirs

Ma Ferme en ville

PIZZACOSY

tiful
Produits artisanaux / bio
FONCIA

ANOU Immobilier

rue Marceau
OPPORTUNITE

HERITAGES fermé
VINTAGE STORE

VELO&OXYGEN
PEUGEOT
MOTOCYCLES

PANDORA
AVIS

Les Voisins

*** Même le bar/brocante de la fille du maire/président d’Agglomération, n’a pas résisté à la fermeture !**

MédiaChartres a voulu vérifier l’ampleur des « **dégâts** » et le constat est plus que dramatique, les fermetures s’enchaînent, le **TDC** (tribunal de commerce) ne sait plus où donner de la tête (CQFD).

Et pendant que le marasme s’intensifie en centre-ville, les zones commerciales environnantes, ne cessent de se développer sur plusieurs hectares !

Il ne suffit pas de citer **Monsieur de Talleyrand** et ses tirades, d’annoncer des chiffres (non vérifiables), pour « **endormir** » les habitants, car à ce jeu de dupes, **MédiaChartres** peut également faire des révélations qui sont…

vérifiables ! https://arguscommunes.touscontribuables.org/commune/chartres-28085?seg=ARGCOM25B001

La fin du commerce en centre-ville, à ses raisons et… ses coupables, **MédiaChartres** y reviendra en détails, dans un prochain article.

Mais dans l'immédiat, il est possible de se faire une opinion réaliste et objective, en visionnant l'enquête de nos confrères d'ARTE : https://www.arte.tv/fr/videos/113194-007-A/27/

Il faut pareillement compter sur le commerce en ligne, qui a pris, depuis quelques années, de nombreuses parts de marché.

Sylvie Muller

Du quotidien local, « *une fermeture de plus* » !

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/economie/chartres-une-page-se-tourne-rue-des-changes-avec-la-fermeture-de-d-comme-danse_14704990/

ET APRÈS ?

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres se transforme en analyste financier, car de tout temps, le « **nerf de la guerre** » c'est… **l'argent !**

Comme le chantait le groupe, **Rock/Soul** du célèbre guitariste ***Nile Rodgers***, « **Chic** » en **1978**, – ***Le fric, c'est chic*** –

https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=logo,%20le%20fric%20c%27est%20chic&mid=9F2ACE0D4B845C38C8E49F2ACE0D4B845C38C8E4&ajaxhist=0

En France, comme dans « **les restes** » du monde, l'argent mène la danse, avec une prise de conscience (ou pas) du vertigineux déficit des comptes publics **3500 Milliard d'euros**, une goutte d'eau dans l'océan des profits de la spéculation, des marchés financiers, des politiques (et politiciens) inflationnistes.

Beaucoup se demandent comment est-il possible d'en arriver là ? Alors que les banques ne supportent pas le plus petit découvert des particuliers, artisans, agriculteurs, etc ! La France offrirait de meilleures garanties, vraiment… ?

Où trouver cette montagne de milliards, qui coûte aux français un maximum d'intérêts, qui est suffisamment riche, sur cette planète, pour disposer de t'elles sommes ? À quoi où à qui l'argent (3500 M€) à t'il servi, encore des questions qui risquent de rester sans réponse (à jamais).

La France s'enfonce dans les sables mouvants de l'endettement perpétuel. Les « **responsables ?** » politique se succédant, non aucun plan (sauf, à faire payer les contribuables) en réduisant les services publics de l'État à la population.

Pourtant, d'après certains spécialistes, la dette est fictive et n'existe que dans un cadre de gouvernance mondiale ?

Sans parler de complotisme !

LES SECRETS
DE LA FINANCE MONDIALE
L'argent dette
"Le système bancaire moderne fabrique de l'argent à partir de rien.
Ce processus est sans doute le tour de passe-passe le plus étonnant jamais inventé."
Josiah Stamp, directeur de la Banque d'Angleterre de 1928 à 1941
DVD

"Tout le monde devrait voir ce film."
David Korten, auteur de When corporations rules the World

"Le meilleur matériau éducatif à ce jour sur le système bancaire mondial."
Alan Tschetter, e-enseignant indépendant.

"Le processus par lequel les banques créent de l'argent est si simple que l'esprit résiste à y croire."
John Kenneth Galbraith, économiste.

L'argent dette

La dette des gouvernements, des entreprises et des ménages a atteint des proportions astronomiques.
D'où vient tout cet argent ?
Comment peut-il y avoir tant d'argent à prêter ?
La réponse est simple : IL N'Y EN A PAS !

C'EST LA DETTE QUI CRÉE L'ARGENT.

Si tout ceci vous laisse perplexe, rassurez-vous. Très peu de gens comprennent ce système, même si nous sommes tous touchés. Ce long métrage d'animation, dynamique, pédagogique et divertissant va vous expliquer, de manière compréhensible par tous, les effets magiques et pervers du système actuel d'argent-dette. Un film indispensable pour comprendre les sources de la crise mondiale !

FINAGE - FORMAT : 1.33 - 4/3 - COULEUR - DURÉE : 58 MIN 15SE
LANGUE : FRANÇAIS - SON : STÉRÉO

TOUS PUBLICS

3 330941 037218

DVD 5

PAL

2

Bankofire.fr

www.agoraline.fr

L’illustration la plus révélatrice de notre enquête, est sans aucun doute ce reportage diffusé par nos confrères d’***ARTE TV*** **le mardi 27 mai à 22 h 30.**

Il mérite amplement d’être regardé en entier (**95 minutes**), **un catalyseur d’informations et des révélations incroyables, pour connaître, enfin, toute la vérité.**

À voir absolument !

https://www.arte.tv/fr/videos/101918-000-A/moneyland-l-argent-sale-de-la-finance/

Pour **MédiaChartres**, tout ceci ressemble à un numéro de cabaret bien rôdé, une partition écrite depuis bien longtemps, un schéma directeur qu’il faut suivre à la lettre, où plutôt… **au centime près !**

La rédaction

ÇA « PRESSE » !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

LOI
DU 29 JUILLET 1881
SUR LA
LIBERTÉ DE LA PRESSE

Comme l'ensemble du monde des médias aujourd'hui, **MédiaChartres** s'interroge et s'inquiète sur la liberté de la Presse, au présent et dans le futur.

Le comportement, de plus en plus avide des patrons de Presse ou propriétaires milliardaire de Médias, est discutable, puisque utilisé à des fins de propagandes diverses, soit pour servir des ambitions, le plus souvent politiques ou financières.

Le métier, de journaliste/d'enquêteur/de reporter, est devenu aléatoire, incertain, et même… dangereux. La justice est parfois du mauvais côté de la barrière et doit se plier aux injonctions qui lui sont faites. Il est presque devenu « **ordinaire** » de mettre les journalistes sous surveillance et sur écoute, grâce à des logiciels espions, comme le dernier en

date… « **Prédator** » !

Le logiciel **Predator**, développé par la société **Cytrox** et aujourd'hui distribué par l'alliance **Intellexa**, un consortium international d'acteurs du marché de la surveillance, et officiellement vendu aux polices et services de renseignement à « ***des fins exclusives***« de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.
Mais… **https://fr.wikipedia.org/wiki/Predator_Files**

Et… **https://www.amnesty.ch/fr/themes/surveillance/docs/2023/defaillance-catastrophique-de-la-reglementation-du-commerce-de-la-surveillance**

Dépendance croissante
« *Si vous nous aviez demandé il y a quinze ans si nous étions inquiets pour la liberté de la presse en Europe, j'aurais répondu : pas vraiment. Aujourd'hui, la situation est très différente.* » Ce cri d'alarme de **Scott Griffen**, de l'**International Press Instituts**, est symptomatique de l'inquiétude grandissante qui gagne une profession mise sous surveillance. Au-delà de la Grèce et de la Slovaquie, ce tour d'horizon de la situation en Europe s'arrête notamment en France sur la grève des salariés du *Journal du dimanche*, déclenchée par la nomination d'un rédacteur en chef d'extrême droite venu du magazine *Valeurs actuelles*. Alors que la concentration des médias augmente, source d'une plus grande dépendance vis-à-vis des groupes politiques et économiques ou financiers, ainsi que de milliardaires tout-puissants, ce documentaire s'interroge sur les moyens de protéger la presse.

À voir ou à revoir, ICI : https://www.arte.tv/fr/videos/121892-000-A/journalistes-sous-pression-la-liberte-des-medias-en-question/

REÇU
CARTE

Le monde est désormais sous totale surveillance, les populations de plus en plus suivies par vidéos à reconnaissance faciale, par l’utilisation de leurs données (dès la naissance), à l’inscription et l’utilisation des services publics, des moyens de payements, de la multiplicité des cartes de fidélité et d’abonnement, péages autoroutiers, etc. le moindre geste, déplacement, est enregistré et permet aux myriades de sociétés de ventes de données de vous inonder de messages indésirables à caractère publicitaire. Toutes les informations sont stockées dans d’énorme **data center** (extrêmement gourmand en énergie et en eau pour le refroidissement).

Comme un « **soupçon** » de prise de conscience, de la part des élus : **Le Parlement** a adopté une **loi** contre le **démarchage téléphonique abusif, *mercredi 21 mai 2025***. Elle interdit tout démarchage commercial, met en place un nouveau dispositif de protection des consommateurs, et alourdit les sanctions.

Enfin, la loi renforce les **prérogatives de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes** (DGCCRF), ainsi que les **échanges d'informations entre les administrations**, et **accentue la lutte contre les fraudes en matière de certificats d'économie d'énergie** (C2E). De plus, le recours à la **sous-traitance pour les travaux de rénovation ouvrant droit à des aides publiques** sera limitée à deux rangs maximum à partir du **1er janvier 2026.**

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046421823

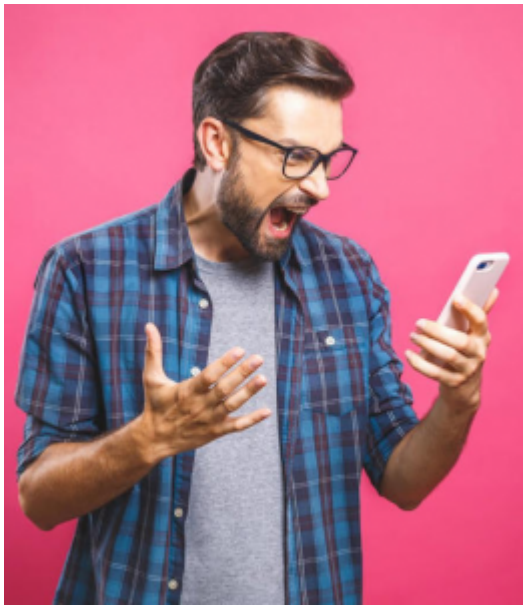

Même décédé, vos données seront conservées durant des décennies, chacun peut en demander l'effacement, mais il en subsistera toujours quelque chose […] cela s'appelle, la postérité.

https://www.cnil.fr/fr/comprendre-mes-droits/le-droit-leffacement-supprimer-vos-donnees-en-ligne

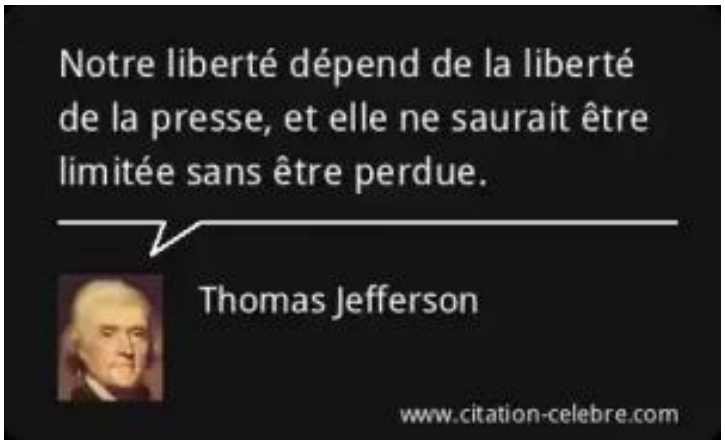

https://www.spiil.org/s/position/blocage-d-un-site-de-presse-le-spiil-d-nonce-une-nouvelle-atteinte-la-libert-d-i-MC3YKF2GUSLFBQ3JOPYTGY5FTO7Y

MédiaChartres

Alexandra Simoni